

# LE PATRIOTE FRANÇAIS.

## POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le Mercredi, le Vendredi et le Dimanche. Les Articles, Lettres et Avis doivent être adressés à M. JH. REYNARD, propriétaire gérant. On souscrit au Bureau du journal, rue de las Camaras N. 148 et à la librairie de M. Hernandez, rue du Vingt-Cinq Mai, N. 238. Prix de l'abonnement : DEUX PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

3 DECEMBRE 1850.

ORIGINE DE LA QUESTION DES DUCHÉS DE SCHLESWIG HOLSTEIN.

Nous avons dit dans un de nos premiers numéros du mois d'octobre dernier, que cette question, si débattue aujourd'hui était vieille de trois ou quatre cents ans, et que nous en fussions connaître l'origine. Ce temps et l'espace nous ont manqué jusqu'à présent pour remplir cette promesse : nous le faisons aujourd'hui de la manière la plus succincte possible, en puisant une partie de ces renseignements dans l'excellente histoire de Charles XII, Roi de Suède, écrite par Voltaire.

L'ancienne maison de Holstein, fondue dans celle d'Oldenbourg, était montée sur le trône de Danemark, par élection, en 1449 : tous les royaumes du nord étaient alors électifs : celui de Danemark devint bientôt héréditaire. Un de ses rois nommé Christiern III, (en 1534) eut pour son frère Adolphe une tendresse ou des ménagements dont on ne trouve guère d'exemple chez les princes. Il ne voulait point le laisser sans souveraineté, mais il ne pouvait démembrer ses propres états : il partagea avec lui, par un accord bizarre, les duchés de Holstein-Gottorp et de Schleswig, situés dans le Jutland, qui est, comme on le sait, une grande presqu'île ou péninsule du nord de l'Allemagne.

Christiern III décida que les descendants d'Adolphe gouverneraient désormais le Holstein et le Schleswig CONJOINTEMENT avec les rois de Danemark, que ces deux duchés leur appartiendraient en commun, et que le roi de Danemark ne pourrait rien innover dans le Holstein sans le duc, ni le duc sans le roi. Une union si étrange, dont pourtant il y avait déjà un exemple dans la même maison pendant quelques années, était depuis près de quarante-vingts ans une source de querelles entre la branche de Danemark et celle de Holstein-Gottorp, les rois cherchant toujours à opprimer les ducs, et les ducs à être indépendants, quand Charles III parut sur la scène politique, à la fin du 17e siècle.

De deux sœurs qu'avait ce Prince, l'aînée avait épousé le duc de Holstein, jeune prince plein de bravoure, et de douceur : le duc opprimé par le roi de Danemark, Frédéric IV, vint à Stockholm, capitale de la Suède, avec son épouse se jeter entre les bras du roi, et lui demander du secours.

Le père de ce jeune duc après avoir perdu lui-même la liberté et la souveraineté, avait收回 l'une et l'autre aux conférences d'ALTENAI, en 1689, par l'entremise de la SUÈDE, de l'ANGLETERRE, et de la HOLLANDE, « garants de l'exécution du traité. » Mais, dit Voltaire, comme un traité entre les souverains n'est souvent qu'une soumission à la nécessité jusqu'à ce que le plus fort

puisse accabler le plus faible, la querelle renaissait plus envoiée que jamais entre le nouveau roi de Danemark (Frédéric IV) et le jeune duc de Holstein-Gottorp. Tandis que ce dernier était à Stockholm les danois faisaient déjà des actes d'hostilité dans les pays de Shleswig et de Holstein, et se liguaient secrètement avec le roi de Pologne, pour accabler le roi de Suède lui-même.

Charles XII déclara la guerre aux Danois et partit pour sa première campagne le 8 mai de l'année 1700. Il quitta Stockholm, où il ne revint jamais et se dirigea sur Copenhague, ville capitale du Danemark, avec une flotte de quarante trois vaisseaux. Il avait commencé par assurer des secours au duc de Holstein, son beau-frère, en envoyant huit mille hommes en Poméranie, province voisine du Holstein pour fortifier le duc contre les attaques des Danois, qui ravageaient ses états et s'étaient déjà emparés de Gottorp et de la ville de Tönningue. Le roi de Danemark y était allé en personne pour jouir d'une conquête qu'il croyait sûre.

Tandis que le petit pays d'Holstein était ainsi le théâtre de la guerre, deux escadres, l'une d'Angleterre, et l'autre de Hollande, parurent dans la mer Baltique. Ces deux États étaient garants du traité d'ALTENAI, rompu par les Danois ; ils s'empressaient alors à secourir le duc de Holstein opprimé, parce que dit encore Voltaire, l'intérêt de leur commerce s'opposait à l'agrandissement du roi de Danemark. Ils savaient que le danois, étant maître du passage du Sund, imposerait des lois onéreuses aux nations commerçantes quand il serait assez fort pour en user ainsi impunément. Cet intérêt a long-temps engagé les anglais et les hollandais à tenir autant qu'ils l'ont pu la balance égale entre les prince du nord : ils se joignirent au jeune roi de Suède, qui semblait devoir être accablé par tant d'ennemis réunis (il avait contre lui la Russie, la Pologne, le Danemark et les États allemands de Brandebourg, de Hesse-Cassel, etc.), et ils le secoururent par la même raison pour laquelle on l'attaquait, parce qu'on ne le croyait pas capable de se défendre.

Mais tandis que le roi de Danemark ravageait les duchés, Charles XII s'emparait de Copenhague et de l'île de Zéland, dans laquelle cette ville est située. Charles fit dire au roi de Danemark qu'il NE FAISAIT LA GUERRE QUE POUR L'OBLIGER À FAIRE LA PAIX, qu'il n'avait qu'à se résoudre à rendre justice au duc de Holstein, ou à voir Copenhague détruite, et son royaume mis à feu et à sang. Le danois était trop heureux d'avoir affaire à un vainqueur qui se piquait de justice. On assembla un congrès dans la ville de Travendal, sur les frontières du Holstein.

« Le roi de Suède ne souffrit pas que l'ART DES MINISTRES trainât, les négociations en longueur : il voulut que le traité sachevât aussi rapidement qu'il était descendu en Zéland. »

Effectivement, il fut conclu le 8 août de la même année 1700,

à l'avantage du duc de Holstein, qui fut indemnisé de tous les frais de la guerre, et délivré d'oppression.

Le roi de Suède ne voulut rien pour lui-même, SATISFAIT D'AVOIR SECOURU SON ALLIÉ et humilié son ennemi. Ainsi Charles XII, à DIX-HUIT ANS, commença et finit cette guerre en moins de six semaines.

Mais la jalousie et l'ambition de ses voisins ne tardèrent pas à le forcer de se mettre de nouveau en campagne. Nous ne suivrons pas dans toutes les autres guerres qu'il eut à soutenir en Allemagne, en Pologne et en Russie : disons seulement en passant, qu'à peine débarrassé des danois, Charles XII fut forcé de marcher contre son rival de gloire, Pierre Alexiowitz (devenu depuis Pierre-le-Grand) — qui s'avancait contre lui avec une armée de près de cent mille hommes. Le jeune roi de Suède attaque cette armée le 30 novembre 1700, c'est-à-dire dans le cœur de l'hiver, devant la ville de Narva, située à trente degrés du pôle, et il défit complètement quatre-vingt mille Moscovites avec huit mille Suédois. — De là il passa en Pologne dont il se rend maître après avoir gagné plusieurs batailles, et se prépare à nommer un roi polonais (le roi Stanislas.)

Jusque-là le duc de Holstein-Gottorp put se flatter d'avoir un puissant protecteur ; mais la fortune est aussi inconstante pour les guerriers que pour les négocians. Après huit ans de faveurs, elle abandonne tout-à-coup le roi de Suède pour le tsar Pierre Alexiowitz. Le 8 juillet 1709 Charles XII, à plus de cinq-cents lieues de son pays, perd la bataille de Pultava, est grièvement blessé et forcée de fuir en Turquie, où il est retenu prisonnier pendant cinq ans.

Pultava et l'absence de Charles XII, en faisant tomber Stanislas (le roi de Pologne), avait aussi entraîné la chute du duc de Holstein, qui venait d'être, de nouveau, dépouillé de ses états par le roi de Danemark. Les efforts du roi de Suède, après sa délivrance, ne purent les lui rendre. Il est vrai que Charles XII n'en eut guère le temps, attendu qu'il fut tué par un boulet au siège de Frédéricshall, en Norvège, le 11 décembre 1718.

Depuis ce temps, le Danemark était resté tranquille possesseur des duchés de Shleswig-Holstein.

Pendant les guerres de la révolution française (de 1789) le Danemark perdit l'île d'Helgoland qu'il céda à l'Angleterre, et le royaume de Norvège, qu'il céda à la Suède ; il reçut en dédommagement la Poméranie ci-devant suédoise, qu'il céda au roi de Prusse pour le duché de LAUENBOURG et une somme d'argent.

Ce duché de Lauenbourg et celui de Holstein font partie de la Confédération Germanique : et c'est à cause de cela que le roi de Danemark est membre de cette confédération.

Bien que depuis la mort de Charles XII, de son beau-frère et de son neveu, il n'y ait plus d'autre duc de Holstein que les rois

Pour le coup cela devenait piquant. Max ouvrit de grands yeux, et se mit à regarder ce monsieur qui voulait épouser sa femme.

Il fut reconnaître le jeune homme qui accompagnait Irma à la représentation de Macbeth. En voyant le danger qu'il avait couru, sa passion endormis se réveilla en sursaut, et il se sentit des velléités d'Othello.

Hélas ! mon cher, répondit Cyprien à son ami, mon mariage est manqué ; cela s'est terminé comme un mélodrame.... Vous savez que ma veuve avait un mari dans l'autre monde.

— C'est assez l'habitude des veuves, si observer judicieusement l'interlocuteur.

— L'observation est très juste, mais ce qui est moins dans leur habitude, c'est de rester fidèles à cette ombre chérie.

Max respira plus librement. Cyprien continua :

— Et ce qui est encore moins dans l'usage des habitants d'outretombe, c'est de revenir nous visiter. J'avais cru pendant que nous n'avions pas de communications avec l'autre monde, et que la ligne des chemins de fer n'allait pas jusqu'à là. Je me trompais ; car un soir le défunt revint à Paris.

— Est-ce que vous me faites un conte de roman ? demanda l'incredulé ami.

— Ma foi, mon cher, prenez-le comme vous voudrez ; tout ce que je puis vous assurer, c'est que le mari est

Feuilleton du PATRIOTE FRANÇAIS.—Du 4 décembre 1850.

LES ABSENTS ONT RAISON.

(Suite.)

Les deux époux, ravis de se retrouver, vécurent pendant deux grands mois dans une union parfaite : jamais, de mémoire de parisien, on n'avait vu autant d'amour après plus de deux ans de ménage. C'était des jours filés de soie et d'or, pleins de douceur, de miel, et d'harmonie et d'entente cordiale.

Mais le troisième mois, il eut quelques symptômes alarmants ; ils commencèrent par bâiller vis-à-vis l'un de l'autre d'une manière inquiète, et démesurée ; le lendemain, le baromètre conjugal annonça un changement de temps et se mit au variable ; quelques jours après il baissa encore et indiqua décidément le mauvais temps ; enfin, au bout de la semaine, il était à la tempête. Tous les défauts oubliés ou adoucis par l'absence reparurent bientôt ; le prestige que donne l'éloignement s'était effacé : ma heureusement on ne se rêvait plus, on se voyait.

Ce fut un cruel déenchantement. Après avoir long-temps hésité, médité, réfléchi à tous les caprices de l'amour, Max et Irma prirent un grand parti et firent le traité suivant :

« Entre nous soussignés, Max et Irma Lirvins, il a été convenu ce qui suit :

Comme nous tèpons à nous adorer et que nous y met-

tions de l'obstination, nous ne resterons ensemble que six mois de chaque année.

Nous nous réunirons à Paris en novembre, à l'approche de l'hiver, pour nous séparer à la fin d'avril. Nous nous engageons à être d'accord pendant tout ce temps, attendant que dans cette saison, en déduisant les heures passées au bal, au concert, en visites, en toilettes, il nous restera à peine deux mois de tête à tête.

A la fin d'avril, nous nous séparerons bien tendrement : l'un passera toute la belle saison à notre maison de campagne, l'autre voyagera ou restera à Paris. Pendant l'absence, nous ferons l'un pour l'autre une ample moisson de tendresse, et nous nous reunirons plus épis que jamais. »

Justement on était au printemps, Max s'occupa de ses préparatifs de voyage, fit à Irma de tendres adieux, puis il la quitta pour partir sur l'éclair du chemin de fer, et revenir six mois après sur les ailes de l'amour.

Il était assis à l'embarcadère et attendait le moment du départ, lorsque deux jeunes gens entrèrent, se placèrent près de lui, et se mirent à causer, sans s'occuper de leur voisin.

Après avoir épuisé tous les sujets de conversation, depuis les variations du baromètre jusqu'à celles de la politique, l'un des causeurs dit à son ami :

— A propos, mon cher Cyprien, quand vous mariez-vous avec votre belle veuve, Mme Lirvins ?

de Danemark la noblesse et les habitans des trois duchés jouissent de certains priviléges et de certaines franchises qui n'ont pas été accordés aux autres pays qui forment le royaume de Danemark proprement dit. Ainsi les BAILLIS (1) des deux duchés continuent à relever de leurs autorités supérieures respectives qui sont le collège administratif et judiciaire de Schleswig, pour le duché de ce nom, et le collège de Glückstadt, pour celui de Holstein. Le duché de Lauenbourg a un gouverneur à part qui est le chef du collège dont relèvent immédiatement les baillages de son arrondissement.

Mais ces priviléges et ces franchises qui pouvaient il y a un siècle, paraître encore aux habitans, le NEC PLUS ULTRA des libertés civiles, politiques et commerciales, ne leur suffisent plus aujourd'hui. On en comprendra de suite la raison, après avoir lu les explications qui nous restent à donner pour compléter cette notice historique.

Le duché de Schleswig est situé dans la partie méridionale du Jutland. Celui de Holstein, séparé du premier par le fleuve Eider, occupe l'extrême sud de cette péninsule (2) et s'étend en entier sur le territoire allemand, entre la mer Baltique et l'Elbe, l'un des grands fleuves de l'Allemagne, qui son embouchure dans la mer du Nord. Le petit duché de Lauenbourg est le plus avancé sur le territoire allemand et s'étend le long de l'Elbe, qui les sépare tous deux du Hanovre.

La population des trois duchés peut être évaluée à un tiers de la population totale du royaume de Danemark qui, en 1833, était de deux millions d'habitans.

Bien que l'on puisse dire que tous les habitans de ce royaume appartiennent à la souche GERMANIQUE, il sont néanmoins divisés en deux races distinctes, qui ont souvent donné des signes d'une antipathie invincible : ce sont les DANOIS et les ALLEMANDS.

La race danoise occupe l'archipel danois, tout le Jutland septentrional et environ les trois quarts du Jutland méridional ou duché de Schleswig.

La race allemande vit particulièrement dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg et dans une partie du duché de Schleswig.

On comprendra maintenant pourquoi les habitans du Holstein ont de tout temps cherché à se soustraire, sous un prétexte ou sous un autre, à la domination du Danemark, malgré l'insigne honneur que celui-ci leur fit, en 1449, de choisir un de leurs ducs pour occuper le trône héréditaire. Il y a entre eux et les danois la même antipathie qui a longtemps existé entre les espagnols et les portugais, entre les normands et les anglais, entre les autrichiens et les milanais.

Il faut ajouter à cela que les rois de Danemark ont constamment violé les traités, notamment ceux d'Alténa et de Travendal garantis par l'Angleterre, la Hollande et la Suède, ravagé les duchés, rançonné leurs habitans, commis enfin tout espèce d'excès et d'injustices. Tout cela ne pouvait qu'exaspérer les esprits et changer en une haine profonde, invétérée, la répulsion naturelle qui existait de temps immémorial entre les deux races.

Finalement, le voisinage des républiques ou villes libres de HAMBOURG et de LUBECK, enclavées dans les territoires du Lauenbourg et de Holstein ; les franchises extraordinaires accordées à la ville d'Altona, située dans le dernier de ces duchés, aux portes de Hambourg, pour ainsi dire, établissaient une comparaison peu flatteuse pour l'amour-propre des administrés de messieurs les Baillis danois.

Cette comparaison, qui s'établissait dans leur esprit, à leur insu, peut-être, devait d'autant plus humiliante, que l'esprit

(1) Les baillis, chefs de l'administration intérieure, sont en même temps juges civils et criminels.

(2) Anciennement appelée CHERSONÈSE CIMBRIQUE. Elle sépare le Baltique de la mer du Nord.

du peuple, s'éclairait chaque jour d'avantage, par les fréquents rapports que le commerce facilitait avec les VILLES LIBRES DU VOISINAGE.

Les idées dominantes de l'Allemagne, les principes démocratiques, le sentiment inné de la NATIONALITÉ enfin, devaient finir par se répandre et s'enraciner profondément dans le cœur et l'esprit des belliqueux allemands du Holstein, et finir par gagner aussi ceux du Schleswig, quoique la race danoise y soit encore en majorité ; mais le souvenir de leur ancienne indépendance s'est réveillé en eux plus vif et plus pressant que jamais.

L'espérance de se soustraire, à la fois, à la domination du Danemark, à la féodalité danoise et au despotisme des Baillis, leur a mis les armes à la main, avec la même énergie, mais avec plus d'union et de persévérance que leurs ancêtres n'en ont mis à soutenir les querelles des ducs de Holstein-Gottorp. Puissent les conférences de Londres assurer enfin la liberté de ces populations si braves, si intelligentes, et protéger leurs droits et leurs intérêts avec autant de sollicitude qu'on en mettait jadis à soutenir ceux d'un duc ou d'une MAISON princière.

**ELOQUENCE PARLEMENTAIRE.**

**EXTRAIT DES DISCOURS DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU DICTATEUR ROSAS, DANS LES SESSIONS DES 2, 3 ET 4 OCTOBRE 1830.**

(Suite.)

**DEUXIÈME EXTRAIT.** — relatif au Brésil. — (L'orateur Boldomero Garcia, tirant la ficelle de la grande lanterne magique de Palermo, s'écrit d'une voix de Mazhorque : — Ceci vous représente le Brésil.)

« Le gouvernement du Brésil, messieurs, n'est pas un gouvernement MORAL, comme l'est positivement celui du Chili, malgré son inaction déplorable. (La modestie nationale n'a sans doute pas permis à l'orateur d'ajouter : MORAL COMME CELUI DE BUENOS-AYRES.) Il n'y a pas de mots assez NOIRS (lisez rouges) pour exprimer la conduite du cabinet du Brésil à notre égard ; il n'y a pas de couleurs assez fortes (même l'écarlate et la pourpre) pour peindre les maux qu'il nous a causés ; il n'y a pas de mémoire assez FRAICHE pour retenir les offenses qu'il nous a faites.

« Le gouvernement du Brésil avait résolu la perte de sa voisine et amie la République Argentine (lisez le système de Rosas) ; mais il avait résolu de la lui causer EN LUI VENDANT des paroles d'une amitié sincère. Mais il y eut un étourdi appelé SINIMBU, qu'il envoya en qualité d'agent diplomatique près du gouvernement INTRUS de Montevideo, en guerre avec celui de la CONFÉDÉRATION (vu l'absence totale de Confédération, lisez Rosas), lequel (Sinimbú) se lia étroitement avec les REBELLES SAUVAGES UNITAIRES ; il se mit à faire de l'enthousiasme avec eux dans leurs festins publics, à porter des santiés contre le général Rosas et sa cause, et à annoncer que le gouvernement du Brésil protégerait celui de Montevideo. IN VINO VERITAS....., et un diplomate DANS LA CRAPULE (en crapula) révéla les véritables intentions de son gouvernement. Le notre demanda des explications sur cet incident au ministre brésilien Duarte, résidant ici, et il répondit par une note sarcastique, sans nier les assertions de son collègue Sinimbú. Le général Rosas lui renvoya sa note indigne, et alors Duarte lui en passa une autre dans laquelle, prenant honneusement un caractère badin, quoiqu'avec des traits aussi peu spirituels que sa figure, il réprimandait explicitement le général Rosas lui-même. Il réprimandait cette chambre (Salle). Il réprimandait le pays tout entier, avec des mots qu'on n'a jamais vu tracés dans une note diplomatique, M. Duarte brûlait de colère au milieu de son rire répugnant, et dans sa colère IL LANCAIT LE POISON que son gouvernement et lui couvraient contre nous.

« Le général Rosas lui donna ses passeports, et le gouvernement du Brésil, se voyant indiscrètement découvert par ses deux

diplomates si habiles, désaprouva leur conduite. Mais à présent il voudrait que l'on considérât ces faits et tous leurs accessoires comme non avus, prétendant ainsi, d'une manière astucieuse, annuler la réprobation dont il les a frappés. Notre gouvernement lui répond que ce qu'il prétend est une fausseté, que ces faits ont existé, qu'ils sont entrés dans le domaine de la publicité, qu'il en a rendu compte à cette Salle (chambre), que la seule chose à laquelle il puisse se prêter, vu l'approbation du cabinet brésilien, c'est qu'ils n'aient point d'effet ultérieur et qu'ils restent ensevelis dans l'oubli,

« Le gouvernement du Brésil saisit avec une GROSSIÈRE PROMPTITUDE cette occasion de nuire à la République : il s'empara de reconnaître la prétendue indépendance du Paraguay, et d'influer pour que l'AUTRICHE, avec laquelle il a des relations de famille la reconnaîsse aussi, comme en effet elle l'a reconnue, EXACTEMENT ; — le voilà empire des Cesars prouvant ainsi pour la première fois qu'il sait qu'au sud de la sphère terrestre, il existe une précieuse constellation de jeunes et BELLES RÉPUBLIQUES (modèles digo-yo.)

(A continuer.)

#### UNE DÉCLARATION NETTE ET PRÉCISE DE L'ELYSÉE.

Voici l'article du MONITEUR DU SOIR auquel nous nous référons dans notre dernier numéro ; article qui fut publié le 24 septembre, et reproduit de suite par le BULLETIN DE PARIS pour être envoyé à profusion dans tous les départemens de la République.

« L'attitude menaçante prise depuis deux mois par les partis monarques, a causé une vive émotion, tant à Paris que dans les départemens. Le pays a le droit de savoir quels sont les projets de LOUIS-NAPOLÉON dans le cas où les royalistes des deux branches, unis ou désunis, chercheraient à s'opposer à la prorogation nécessaire des pouvoirs présidentiels. Nous croyons être initiés à ces projets et nous les ferons connaître en peu de mots.

« Louis-Napoléon toute arrière-pensée dynastique, il n'ambitionne pas d'autres prérogatives que celles dont il jouit. Son seul but est de rétablir l'ordre, la confiance et le crédit ; son ambition, en un mot, est de fermer l'ère des révolutions. Mais pour remplir cette mission de paix, que la Providence lui a destinée, il faut que les pouvoirs du président aient de la stabilité et de la durée.

« Louis-Napoléon ne correspondrait pas aux espérances de six millions de citoyens, qui le choisirent comme symbole des idées d'ordre et de progrès prudent, inaugurées en 1789, s'il inclinait humblement la tête devant la coalition royaliste qui agite si imprudemment le pays.

« Louis-Napoléon espère donc, que, lors qu'arrivera le moment de discuter la condition future de la France, c'est-à-dire, de consolider définitivement le pouvoir ou de décretre l'anarchie, l'Assemblée nationale comprendra les devoirs que les circonstances lui imposent, et la responsabilité immense qu'elle assumera sur elle si elle hésiterait à voter la révision immédiate de la constitution.

« Si l'Assemblée Nationale, oubliant que la France veut avant tout la tranquillité, refusait d'adopter une mesure impérieusement exigée pour le salut public, Louis-Napoléon n'hésiterait pas à faire un appel au peuple, duquel il reçut sa mission. Et le peuple déciderait si le président de la république doit adopter pour devise ANNÉGATION OU PERSEVÉRANCE. »

La déclaration, ajoute le correspondant du journal anglais THE ECONOMIST, est explicite. Si l'Assemblée se refuse à voter la réforme, le président fera un appel au peuple et rétablira le suffrage universel.

Ce manifeste produisit la plus grande sensation parmi les représentants du peuple qui se trouvaient à Paris. La commission permanente se réunit et l'un de ses membres proposa la convocation immédiate de l'Assemblée, par suite des menaces du président et des cris de VIVE NAPOLEON, VIVE L'EMPEREUR.... poussés par la société du DIX DÉCEMBRE ; — (cette société de BIENFAISANCE dont l'honorable M. Rouher s'étonnait naguère de voir suspecter les intentions innocentes....) La proposition fut rejetée à une majorité de deux voix seulement. Mais M. Dupin

ressentit. Come il ne sentait pas trop le soufre, ce parfum que le diable met volontiers dans ses cassolettes et ses flacons, comme il ne traînait après lui d'autre chaîne que la chaîne d'or d'un lorgnon, j'en ai conclu que le revenant n'était toujours très bien porté, et que sa mort supposée n'était qu'une excentricité, une épouse, qui malheureusement pour moi, n'avait servi qu'à faire ressortir la fidélité de la veuve.

Max fut tout-à-fait rassuré.

— Eh bien, dit l'ami de Cyprien, on perd une veuve, on retrouve une jeune fille.

— Oh ! je ne me consolerai pas si facilement, répondit Cyprien; j'avais pour elle un véritable amour. Elle était si jolie !

— Il paraît que ma femme est bien jolie, se dit Max avec orgueil. Comme je la vois tous les jours, je ne m'en apercevais plus; mais cela doit être puisque ce monsieur le dit.

Les mariés ressemblent trop souvent à ces amateurs de tableaux, quelque peu ignorants, qui ont besoin d'un artiste pour leur faire remarquer les beautés qu'ils n'aperçoivent pas.

— Ah ! si j'avais eu le bonheur d'être son mari, ajouta Cyprien, je ne l'aurais pas quittée un seul instant; j'aurais été d'une jalouse.... Elle avait tant de courtisans. M. de Morlin, M. Lirca, M. Dornier, M.\*\*.

Max fut épouvanlé et fit un soubresaut. A ce moment,

on ouvrit les portes. Cyprien se précipita dans une diligence du convoi, espérant que les voyageurs lui seraient oublier son amour.

— Eh bien ! monsieur, dit on à Max, vous ne vous plaisez pas. On va partir, hâtez-vous.

Max effectivement prit sa course, mais il tourna le dos à l'embarcadère et revint tout d'un trait jusque chez lui.

— Eh ! quoi, c'est vous ! dit Irma, en voyant revenir son mari. Auriez-vous oublié quelque chose ?

— Oui, mon ange, j'ai oublié que je t'adorais.

— Pas de mauvaises plaisanteries. Vous allez repartir, n'est-ce pas ?

— Du tout... A propos, connais tu MM. Morlin, Lirca, Dornier ?

— Ah ! oui.... un romancier brun, un petit sous-président blond, et un quart d'agent de change d'un assez beau châtain. Mais il ne s'agit pas d'eux; vous ne pouvez pas manquer à nos conventions : vous partez, n'est-il pas vrai ? Adieu, mon ami.

— Mais je reste, te dis je, une heure d'absence m'a suffi pour t'aimer plus que jamais.

— C'est malheureux, reprit Irma. Pour retrouver notre premier amour, il vous faut une heure; il me faut six mois à moi. Je ne vous aime pas encore; revenez en novembre.

— Mais pourquoi donc me trouvez-tu si détestable quand je suis là, et si charmant quand je suis absent ? Où

dit pourtant que d'ordinaire les absents ont tort,

— Oh ! ce n'est pas mon avis, dit Irma, les absents ont toujours raison. Quand tu es loin de moi, je ne vois dans mes souvenirs que ton jugement droit et sûr, qui vient souvent en aide à ma pauvre tête un peu trop exaltée, je vois ton esprit si brillant, tes sillines, qui te font éter dans le monde comme l'homme le plus aimable qui se puise entendre, puis, comme j'ai de l'imagination, je te suppose encore des qualités que tu n'as pas : je te rêve complaisant, attentionné, cédant à mes moindres caprices. Mais hélas ! hélas ! quand la fiction disparaît, quand tu es là, devant moi, je te vois grondeur, mauvaise, entêté, contrariant, et je m'aperçois que les agréments de ton esprit sont comme mes diamants, que je ne mets que dans le monde.

— Sois-tu bien, reprit Max, que je pourrais t'en dire autant. Quand tu es absente, je ne vois que la bonté de ton cœur, ta vivacité piquante, qui donne tant d'expression à ta physionomie, et tant de charme à ton esprit. Mais dès que je reviens près de toi, je m'aperçois que cette vivacité charmante dégénère en mauvais mœurs ou emportements. On croirait toujours que tu reviens de la planète de Mercure, où les têtes sont si près du soleil qu'elles en sont un peu folles.

— Eh ! bien, pour nous trouver parfaits, séparons nous, dit Irma.

(La suite au prochain numéro.)

(président de la commission) se rendit à l'Elysée : et il fit de telles remontrances au président Louis-Napoleon, que les journaux de l'Elysée furent obligés de démentir l'article publié dans le MONITEUR DU SOIR et dans le BULLETIN DE PARIS.

Un de nos amis s'est imaginé de chercher l'anagramme en français du nom de MANUEL ORIBE.

Et voici ce qu'il a trouvé : — ROUE MAL BÉNI.

On sait qu'en espagnol il n'y a pas d'e muet, en conséquence l'anagramme est parfaitement juste.

#### NOUVELLES DE FRANCE.

Le conseil des Prud'hommes de Marseille, dissous le 16 septembre par décret du président de la République a fait une protestation formelle contre cet acte d'autorité. Le conseil nie au président le droit de le dissoudre, soutenant qu'il n'existe aucune loi qui lui accorde un pareil droit ; que rien de ce qui émane du peuple par élection ne peut être annulé par un délégué du peuple, et que la loi qui l'autorise à dissoudre les conseils municipaux n'est pas applicable aux conseils des Prud'hommes.

— Les rouges ont triomphé dans les élections de la Guillotière (près de Lyon).

— Ils ont également triomphé à Bayonne, où l'on procéda à l'élection de quinze conseillers. Mais les modérés ont protesté contre l'élection, et ils prétendaient l'annuler sous la prétexte qu'elle a été faite d'après les listes de 1848 et non d'après celles de 1850.

— Le Corsaire a été suspendu à cause d'un article que nous donnerons dans notre prochain numéro, et par lequel il attaquait le président de la République.

— Une lettre de Lorient, du 25 septembre, parle dans les termes suivants de l'invention d'un nouveau boulet explosif.

Il y a quinze ans que M. Lagrange, pharmacien de cette ville, travailla à la préparation d'un boulet du genre le plus destructeur ; et quoiqu'il ait, à ce qu'il paraît, terminé ses travaux depuis longtemps, ce n'est que depuis quelques jours qu'il a communiqué sa découverte au gouvernement.

— On vient de faire, sous l'inspection des amiraux de la Susse et L'Engierre et en présence d'une commission nommée par le gouvernement, une expérience sur l'effet de ces boulets ; et l'on dit que les résultats ont surpassé toutes les espérances. Les boulets, en touchant le blanc, faisaient explosion et produisaient des effets terribles. A peine touchait-ils quelque objet qui offre de la résistance, soit en terre, en bois ou en pierre, qu'ils étaient avec fracas.

— L'expérience terminée, les membres de la commission dirent à l'inventeur : « votre nom doit être inscrit « parmi ceux des membres du congrès de la paix ; car « votre invention rend la guerre impossible. » — M. Lagrange assure qu'avec une canonnière armée de quatre pièces, il coulerait à fond, en vingt minutes, un vaisseau de 120 canons. Il est entré en arrangement avec le gouvernement pour la vente de son secret.

— Le président de la République a passé en revue toute l'infanterie de la garnison de Paris, et en outre toute la cavalerie, composée de 52 escadrons. — Les revues continuaient également à Versailles, au grand déplaisir des socialistes, qui, dit-on, ne peuvent venir avec indifférence ce contact journalier du président de la République avec les soldats.

Le secrétaire du duc de Montpensier était parti de Madrid pour Londres, avec une invitation de S. A. R. à sa famille, spécialement à la reine Marie-Amélie, d'aller passer l'hiver en Andalousie.

Les forces espagnoles destinées pour l'Ile de Cuba étaient en marche sur tous les points d'embarquement, qui sont Cadiz, Barcelone et Santander.

L'expédition devait mettre à la voile vers la mi-octobre.

Rien d'intéressant en Angleterre.

Rien de bien important non plus en Italie, si ce n'est que la liberté de la presse a été suspendue en Toscane par décrets des 21 et 22 septembre ; et qu'à Bologne il y a eu le 18 du même mois un tremblement de terre si fort, qu'il a fait sonner la cloche de la Grande Place.

L'Allemagne ne présentait non plus rien de saillant.

Les affaires des duchés de Schleswig et Holstein restaient dans le statu quo. Le général danois avait reçu ordre de fermer la navigation de l'Eider (fleuve du Jutland qui sépare les deux duchés) dans le cas où les opérations militaires rendraient nécessaire l'adoption de cette mesure.

La méintelligence continuait entre les cabinets de Vienne et de Berlin sur l'organisation du gouvernement fédéral.

On assure de nouveau que la diète de Francfort veut intervenir dans les affaires de Hesse-Cassel et que la

Prusse a réitéré la déclaration, déjà faite par elle, qu'elle s'apposera à toute espèce d'intervention.

Les nouvelles de la Californie par la voie des Etats-Unis vont jusqu'au 15 août.

La ville de Sacramento a été livrée aux flammes par suite d'un terrible conflit entre les diverses castes qui l'habitent. Nous donnerons des détails plus circonstanciés sur cet événement.

(Comercio del Plata.)

Nous lissons dans le même journal : que le vapeur brésilien *Todos Santos* devait partir le 16 de Rio Janeiro pour Rio Grande avec des troupes ; que le vapeur *Emperatriz* continuait à être employé au transport des autres corps, et que l'*Alfonso* était attendu du nord, d'un jour à l'autre avec le 8me de chasseurs.

Le maréchal Seéra devait arriver d'un instant à l'autre de Pernambuco, et l'on disait qu'il reparrait immédiatement pour Rio Grande, afin d'y organiser l'armée.

M. Grenfell, appelé à commander l'escadre de la Plata, était attendu à Rio Janeiro dans le courant de décembre.

#### FRANCE.

##### COMPTÉ RENDU DE LA MONTAGNE.

AU PEUPLE

(Suite.)

L'expédition de Rome marqua clairement l'origine de cette phase nouvelle de la politique contre révolutionnaire. Destruction d'une république sœur de la nôtre, issue comme la nôtre du suffrage universel, rétablissemant dans les Etats romains du gouvernement le plus exercé qui fut jamais, le gouvernement du prêtre et de l'inquisiteur. Ce double résultat ne parut pas trop cherchement acheté au prix de sang de 4 ou 5,000 François et Italiens, et 60 ou 80 millions tirés de notre trésor obéré.

Certes, elles durent se dissiper alors, les dernières illusions de ces hommes qui avaient rêvé si longtemps l'union de l'Eglise et de l'Etat, dans l'intérêt de la démocratie !

Citoyens, c'est au moment où le sang avait coulé déjà, dans cette guerre impie, que, délégués par vous, nous vi mes siéger à l'Assemblée souveraine.

Les plus énergiques protestations, les appels à la Constitution, au droit, à la raison d'Etat, les enseignements de l'histoire évoqués à la tribune, tout fut impuissant à faire reculer la majorité, unie au président de la République, dans la voie où elle s'était engagée.

Le 13 juin appartient désormais à l'histoire.

Paris, Lyon, dix-neuf départements furent mis en état de siège ; puis immédiatement commencèrent à se produire les lois qui devaient les unes détruire, les autres amoindrir les droits inscrits dans la Constitution.

Le droit de réunion, atteint le premier, fut supprimé. La liberté de la tribune fut amoindrie par un règlement renouvelé des plus mauvais jours de la monarchie. La liberté de la presse fut plus maltraitée encore, et vit s'augmenter le code des rigueurs suspendues sur sa tête.

Ainsi, dès son origine, en quelques jours, l'Assemblée législative frappa la Démocratie socialiste dans les trois principaux moyens dont elle avait disposé jusques-là pour combattre l'erreur et la calomnie, pour propager la vérité, pour instruire le peuple de ses droits et de ses devoirs.

La Constitution avait placé l'urne électorale au chef-lieu du canton, voulant par là empêcher les populations villageoises à l'influence du château, du presbytère et de l'usure, trois puissances toujours coalisées contre la démocratie. A cette arme disposition, la majorité substitua, de sa pleine autorité, le vote à la commune. C'était alterer l'élection dans sa source.

Mais toutes ces dispositions introduites précipitamment dans la législation ne pouvaient suffire, si graves qu'elles fussent, à empêcher l'expansion du principe vainqueur en février. Pour la démocratie, c'était la gêne, non le supplice mortel ; elle avait triomphé de bien d'autres obstacles. La réaction ne l'oublierait pas.

Le mouvement qui emporte le monde vers des destinées sans cesse meilleures est né du progrès des lettres, de la philosophie, des sciences et des arts. À mesure que l'instruction se répand dans les masses, la société secoue la chaîne des erreurs et des préjugés dont elle a été chargée par les castes, par les familles qui l'exploitent à leur profit. Un peuple instruit est un peuple libre ou bien près de conquérir la liberté, cette source divine et inarrable des progrès politiques et sociaux.

La réaction fut logique, elle attaqua l'enseignement public. Une première loi livra à la discréption des préfets la généreuse phalange des instituteurs communaux ; et depuis lors plus de quatre mille de ces dignes et modestes éducateurs du peuple ont expié par la destitution le crime

d'avoir inculqué au cœur des enfants du pays l'amour de la République.

Une seconde loi, désorganisant l'enseignement secondaire, préparait la ruine des établissements de l'Etat, défaillant le programme de toutes les études, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, vint assurer aux congrégations religieuses et surtout aux jésuites le monopole de l'enseignement à tous les degrés.

À milieu, des ardeurs fiévreuses de ce travail contre l'esprit du siècle, la majorité voulut rendre un solennel hommage au principe et à la tradition monarchiques, elle vota, sous forme de douaire, une rente de trois cent mille francs à la duchesse d'Orléans, et elle rétablit l'impôt des boissons, aboli par l'Assemblée Constituante, impôt intérieur, vexatoire, immoral, pesant principalement sur le pauvre, dévastateur pour le producteur, ruineux pour le consommateur.

Toutes ces lois, nous les avons combattues, attaquées sans cesse ni relâche ; nous en avons disputé le vote pied à pied, article par article. Minorité, parlant à des adversaires dont la résolution était prise par avance, les uns persévérant dans leur vieille haine de la Révolution, les autres reniant leurs opinions de la veille, nous ne pouvions espérer les amener à nous par la discussion. Mais, en signifiant les atteintes portées à la Constitution, en indiquant les effets des mesures proposées, en démasquant le but poursuivi, nous pensions au Peuple, qui entend toutes les paroles prononcées à la tribune. Nous savions qu'il discernerait sûrement le vrai du faux, le juste de l'injuste, et que la lumière se ferait, dans son esprit sur les tendances, sur les projets de la réaction, qui avait réussi jusqu'alors à égarer en partie le suffrage universel.

Les élections du Gard et de la Gironde d'abord, et, peu après, celles du 10 mars et du 28 avril prouvent que nous avions justement présumé de lui.

En ces deux jours mémorables, le suffrage universel, à Paris et dans plusieurs départements, se prononga formellement contre la politique de la majorité et du président de la République. Industriels, commerçants, propriétaires éclairés enfin sur d'abominables calomnies, désabusés de vaines terreurs, artistes, soldats, ouvriers des villes et des campagnes, brisant courageusement le joug des obsessions et des influences aristocratiques et cléricales, se donnèrent la main, confondus dans un même sentiment. Saône-et-Loire, le Bas-Rhin, la Haute-Vienne, l'Isère, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, les Vosges, la Nièvre, d'autres encore, rivaux de zèle et de dévouement, firent triompher les candidats de la démocratie socialiste.

(A continuer.)

Un certain nombre de démocrates de tous les pays sont réunis ce moment à Chambéry (Savoie). Ce petit établissement révolutionnaire se recrute parmi les adeptes de la Jeune-Pologne, de la Jeune-Allemagne, de la Jeune-Italie, etc., etc. La France y est représentée par plusieurs réfugiés du 13 juin, et même, dit-on, par quelques représentants montagnards. Un démocrate étranger, qui jouit d'une position élevée dans son parti, a régi, de la part de la police, un avis qui lui enjoignait de quitter le territoire piémontais.

(L'Union.)

#### MOUVEMENT DU PORT,

ENTREES.

Du 1er. — Bordeaux le 20 septembre, de Pauillac le 2 octobre, trois-mâts français *Coriolan*, a suivi le 3 pour le Bocage.

Un barge française a suivi pour Buenos Ayres.

De Gênes le 28 septembre, brick sardes *Francisco*, a suivi pour Buenos-Ayres.

MOUILLES SUR RADE.

DU 3. — Buenos-Ayres, le 1er en destination pour Gênes, brick sardes *Espresso*.

AVIS NOUVEAUX.

Le capitaine Aubert, commandant la *Bonne Jérôme* prendra des passagers de France à Montevideo à un prix très modique, à compter de son prochain voyage. Pour cela il faut traiter directement avec lui, le capitaine voulant faire joindre les passagers des avantages dont les agents spéciaux qui spéculent sur ces expéditions ont ordinairement tout le profit. De cette façon, les passagers pourront être toujours bien traités à bord et ils paieront moins cher. S'adresser à lui directement, ou à son co-signataire.

Vaillant Adolphe.

Leçons de Français — M. Isabelle pouvant encore disposer de quelques heures dans la soirée, offre de donner des leçons en ville ou chez lui, rue de Zavala n° 160.

## PATRIOTE FRANÇAIS.

### NAVIRES EN CHARGE

POUR SAINT FRANCISCO, [CALIFORNIE.]

TOUCHANT A VALPARAISO.

Le beau trois masts français *Georges*, ayant déjà une partie de son chargement engagé partira pour cette destination, sous le commandement du capitaine Tangui, le 10 décembre.

Ce navire, tout neuf et de marche supérieure offre toutes les commodités désirables pour un long voyage.

Pour fret et passagers, s'adresser au capitaine à bord ou chez L. Sagory et Kunz, courtiers maritimes, rue des Missiones, n. 115.

### AVIS NOUVEAUX.

#### TEATRO.

##### ULTIMA FUNCION LIRICA.

A BENEFICIO DE LA SRA. LUIZA PRETTI.

Hoy Miércoles 4 de Diciembre de 1850.

Comovida sumamente por las elocuentes demostraciones de aprecio y simpatia con el generoso pueblo Oriental, é ilustrado público de Montevideo; tanto por medio de la prensa como en el Teatro, ha querido encomiar los esfuerzos que yo hice para seguirle en las dos noches que me presente en escena, cumplio con el mas sagrado de los deberes demostrandole mi sincero y afectuoso agrado, decimiento con la ultima función que a título de despedida a la heroica Montevideo dare en la noche del dia indicado en compañía de la Sra. Hernandez y el Sr. Liguori.

Si el ardiente deseo que tengo de volver al lado de mis padres no me hubiese forzado a hacer tan pronto retorno a mi tierra natal, sería ciertamente en este país donde yo fijaría mi residencia por algún tiempo; mas si así estuvo escrito en las páginas del destino, conservaré a lo menos eterna en mi corazón la memoria de la magnanimidad de sus hijos.

La función será dividida como sigue:

PRIMERA PARTE. — Cavatina en la ópera *Attila*.

*Allor che i forti corrono*, del maestro Verdi, por la Sra. Pretti (repetición a instancia de muchos).

Cavatina en la ópera *I Lombardi, la mia letizia infondere*, del maestro Verdi, por el Sr. Liguori (pieza nueva).

SEGUNDA PARTE. — Duo en la ópera *Norma*.

*Mira o Norma a tuo Ginocchi*, del maestro Bellini, por la Sra. Pretti y la Sra. Hernandez (pieza nueva).

TERCERA PARTE.

Sinfonía a toda orquesta — Duo de la ópera *Attila*.

Si quell io son ravisame del maestro Verdi por la Sra. Pretti y el Sr. Liguori (repetición), (sinónimia ali-

CUARTA PARTE.

Sinfonía a toda orquesta. — Cavatina de la ópera *Ernani*.

*Ernani, Ernani, involanti del maestro Verdi por la Sra. Pretti.*

Palcos altos y lunetas, se venden en casa de la Sra. Pretti, en la fonda del Vapor, hasta las doce del dia de la función, y después de dicha hora en la boletería del Teatro.

#### TEATRO NACIONAL.

### GRAN FUNCION EXTRAORDINARIA.

EL DOMINGO 8 DE DICIEMBRE DE 1850.

El Sr. Winther, queriendo retribuir de algún modo la generosa acogida que ha tenido del ilustrado público de esta Capital en su primera aparición, tiene el honor de presentarle su segunda representación, enteramente nueva, y dividida en las partes siguientes:

Después de una sinfonía preparatoria dará principio con la —

Primera Parte.

### GRAN DANZA EN LA CUERDA.

Por el joven Americano que bailará el paso RUSIANO. En seguida el Sr. Winther, en presentara y ejecutará el grande baile nuevo titulado, EL ESCOCES, (con balanza)

Segunda Parte.

BAILE EN LA MAROMA.

Por el Sr. Winther, quien lo ejecutará sin balanza. En seguida se presentará la Petit-Amour y el joven Americano y representarán la escena de la ópera de SANDRION, concuyendo con el baile en la maroma.

Tercera Parte.

BAILE EN DOS CUERDAS.

Por el Sr. Winther y la Sra. Winther, con transformaciones en la cuerda.

Cuarta Parte.

Nueva pantomima por la Petit-Amour y el joven Americano, titulada :

EL VIEJO ENGAÑADO

6 EL MARINERO BORRACHO.

Debiendo representar la Petit-Amour, dos papeles en dicha pantomima.

#### Quinta Parte.

Gran cuadro mímico con introducción, titulado:

### LOS LADRONES DE LA CALABRIA.

El que será desempeñado por los Señores —

PERSONAJES. ACTORES.

Lerzani, jefe de vandidos.....Sr. Winther.

Ruso, vandido primero.....Sr. Linari.

Ricardi, vandido segundo.....Sr. Saco.

Sumila.....Sr. Winther.

Baltroni, hijo de Sumila.....El joven Americano.

Josefina, hija de Sumila.....La Petit Amour.

Soldados, vandidos, campesinos...Resto de la compañía.

Esta es la segunda función que presento al ilustrado público de Montevideo; y si ella merece su aprobación, señala la mas justa recompensa a que aspira —

CARLOS WINTHER.

A las ocho y media.

NOTA.—Se previene a los Sres. abonados por las lueltas, que desde el jueves 5, se servirán concurrir a la casa del Sr. Winther, para asentir sus nombres y números de aposentadurias en el libro de temporada; igualmente todos los demás Sres. que quieren tener las aposentadurias que en la primera función.

### AVIS DIVERS

Dans la fabrique de chapeaux, casquettes et toute espèce de coiffes civiles et militaires, de Que que-jou, Dussury & Cie., rue Sarandí, 240 au coin de la rue du Cerro, 153-155 — A LA VILLE DE BORDEAUX. On blanchit toute espèce de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants. On blanchit aussi toutes sortes de chapeaux de paille pour dames, de quelque genre et travail qu'il soient. Ce nouveau procédé qui rend à la paille son éclat primitif se trouve dans cette seule maison,

#### AU PUBLIC.

Etant arrivé de nouveau, avec ma famille, dans cette VILLE HEROIQUE, pour laquelle je conserve les sympathies les plus vives, j'ai l'honneur d'annoncer à ses habitants : qu'il n'est que j'aurai pu m'arranger avec le propriétaire du Théâtre, et que j'aurai obtenu la permission nécessaire de l'autorité, je me présenterai de nouveau devant le public éclairé de Montevideo.

CARLOS WINTHER.

#### EDOUARD MARICOT

A l'honneur de prévenir MM. les souscripteurs à l'ouvrage intitulé *Revolution de Fevrier de 1848* qu'il peuvent se présenter pour choisir leurs prime qui sont arrivées par l'Aristide et qui se composent.

10 une pendule représentant l'archevêque de Paris mort sur les barricades

20 une pendule représentant Jeanne d'Arc au siège d'Orléans

30 une pendule représentant la sainte famille

40 une pendule représentant un laboureur

50 une pendule dite os cil de boeuf

60 un nécessaire pour homme

L'ouvrage se compose de 36 ou 40 livrations qui

seront 4 beaux volumes ornés de 40 portraits en piede

représentant les principaux personnages de cette époque dessinés par A. Leganchie d'après nature et gravés

sur acier par les premiers artistes.

Le prix de la souscription est de : 20 francs

20 patacons l'ouvrage complet.

25 patacons le volume.

1½ patacons la livraison, a envir 50 francs envir

### EN VENTE.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote Français.

#### Les Peche Capitaux.

l'Orgueil

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mistères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mistères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabasi, EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mistères de Sainte-Elene.

Le Sansonnet.

### EN VENTE.

Chez les libraires, et rue de las Camaras num. 148 à l'imprimerie du Patriote Français.

### EMIGRATION ET COLONISATION

DANS

La Province brésilienne de Rio Grande-du Sud, la République Orientale de l'Uruguay et tout le bassin de la Plata.

Une brochure in-8°

PAR

M. ARSENE ISABELLE,

Ancien chancelier du Consulat General de France, auteur du "Voyage à Buenos Ayres et a Porto Alegre" de notes commerciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

### MONTRICHARD.

Arrange les vieux chapeaux et blanchit dans toute la perfection, les chapeaux de paille,

S'adresser, rue de Juncal, num. 46.

### En vente.

#### LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE

Promulguée par l'Assemblée nationale le 12 novembre 1848, brochure en 32

Se vend à l'Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS rue de las Camaras n° 148.

### LA SEMAINE

Le Journal LA SEMAINE a réalisé avec un succès croissant et bien mérité l'une des plus heureuses combinaisons de l'époque. Réunie dans un seul recueil, paraissant tous les 7 jours les faits intéressans la politique, l'économie sociale, les sciences, les arts, l'agriculture, le commerce, les théâtres, et y joindre la littérature grave et légère, la poésie, la musique, des caricatures, des rébus, semblait chose presque impossible: cependant le problème a été résolu avec un rare bonheur.

Rien de plus spirituel et de plus piquant que l'article de la SEMAINE, intitulé LES SALONS DE PARIS. Il est confié à la plume du célèbre chroniqueur NICOLAS.

Nous nous faisons un devoir de recommander cette excellente publication et de rendre justice aux soins intelligents que sa nouvelle administration met à en perfectionner de plus en plus toutes les parties.

La modicité du prix de cet intéressant recueil le rend d'ailleurs accessible à toutes les bourses. 24 francs par an; 12 fr. pour 6 mois 9f par trimestre.

BUREAUX à PARIS, RUE STE. ANNE 51<sup>e</sup>

— Tiens, ne plus nou

le J'aime le

Le traité

jour tout e

s'amusait à

douceur co

mieux.

Le troisiè

cha de son

et de cétine

— Toi qui

moi si tu